

Limoges, le 24 décembre 2024

Cahier d'acteur

Objet : Consultation sur le PNACC3

Présentation

France Nature Environnement Limousin est la fédération des associations de défense de l'environnement en Limousin. FNE Limousin regroupe directement une quarantaine d'associations qui agissent sur des thèmes généraux comme les animaux, les plantes, le climat et l'énergie, l'eau, mais aussi des associations locales qui défendent leur territoire. On peut y ajouter une quarantaine d'associations affiliées. Créée en 1975, FNE Limousin intervient aussi bien sur les problèmes de biodiversité, d'eau, d'aménagement du territoire, de transport, de cadre de vie, de déchets. FNE Limousin a défendu avant tout le monde le recyclage des papiers, l'usage du vélo en ville, la continuité aquatique, l'agriculture biologique etc.

FNE Limousin est agréée au titre de l'environnement et habilitée à participer aux débats sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives.

Appréciation générale

FNE Limousin se félicite que ce PNACC soit enfin présenté. Nous espérons une mise en œuvre la plus rapide possible compte tenu de l'accélération des conséquences catastrophiques du dérèglement climatique initié par nos usages excessifs des ressources naturelles et en particulier des énergies fossiles.

Nous rappelons que l'adaptation est nécessaire mais que c'est en partie un aveu d'échec des politiques d'atténuation. Il faut renforcer notablement tout ce qui permet de limiter nos émissions de gaz à effet de serre et notre empreinte carbone.

On annonce dans ce projet de PNACC que beaucoup d'études vont être lancées, des stratégies élaborées, des cartographies à faire et des études de vulnérabilité à réaliser, des retours d'expérience à formaliser etc

Ce sont les différentes directions générales des ministères qui sont chargées de la plupart de ces travaux. Il n'y a pas de budget défini, c'est souvent annoncé à l'effectif

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT LIMOUSIN

Centre nature La Loutre 87430 Verneuil sur Vienne Tél : 05 55 48 07 88
contact@fne-limousin.fr - contact@barrage-nature-environnement.fr



constant et dans un contexte budgétaire tendu on se demande comment ces directions générales vont pouvoir les réaliser. On ne connaît pas la priorité de ces travaux par rapport aux tâches actuelles de ces ministères. Ces directions vont-elles réaliser ces tâches en priorité, devant les autres priorités de ces services ?

On peine à chercher des mesures concrètes avec un budget défini. L'absence de financement détaillé remet en cause la confiance que l'on peut avoir dans la volonté d'adapter réellement la France au-delà d'une stratégie de communication.

Plusieurs mesures visent à mobiliser la société : les élus, les acteurs économiques, les citoyens. Depuis des décennies, les associations citoyennes de défense de la nature font ce travail d'explication, de sensibilisation vers tous les publics, y compris les scolaires. L'État, les collectivités devraient s'appuyer sur elles en renforçant leurs moyens pour amplifier ce travail.

Il n'est prévu aucune obligation, les actions à engager sont du domaine de l'engagement volontaire des autres acteurs que l'État.

Les mesures phares

Quels critères ont été utilisés pour sélectionner ces 14 mesures ?

Les deux premières mesures peuvent être contre productives : en s'assurant on déresponsabilise l'assuré. Sauf si on module les primes d'assurance et le remboursement des pertes pour limiter les comportements à risque. La solidarité nationale doit être incitative plutôt qu'automatique.

Dans ces mesures phare, il n'y a pas les mesures de sensibilisation et de mobilisation des citoyens, des collectivités et des entreprises.

Il y a un parti pris de prioriser le patrimoine culturel avant le patrimoine naturel.

Axe 1 Protéger la population

Mesure 3

Action 7

Il n'y a rien de concret dans cette action qui permettrait de penser qu'on stopperait l'arrachage des haies. Et il y faut aussi stopper le recalibrage des cours d'eau, le drainage des zones humides.

Action 8

Pourquoi ne pas s'appuyer aussi sur les associations qui font déjà beaucoup de communication sur ce sujet en leur donnant des moyens supplémentaires.



Mesure 4

Action 1

Il faut être plus ferme dans la défense des écosystèmes naturels côtier et leur donnant la priorité par rapport au développement économique et touristique

Pourquoi n'y a-t-il pas de mesure pour développer la culture du risque côtier comme pour inondations, risques montagne

Mesure 13 milieux urbains

Cette mesure dépend du bon vouloir des élus de collectivité. On pourrait avoir une mesure de formation obligatoire de tous les élus après une élection sur l'adaptation des milieux urbains. Il faut cesser de faire des place publiques minéralisées

Mesure 16.

Le concept une seule santé reste vague et ne met pas assez en avant l'importance d'avoir des écosystèmes en bonne santé pour avoir des humains en bonne santé.

Action 3

Pourquoi limiter le sensibilisation au grand public ? Les acteurs du monde économique, les élus doivent aussi être sensibilisés

Mesure 20

Il serait utile de rappeler que toute atteinte à la nature perturbe les écosystème et diminue nos moyens d'adaptation et notre résilience face aux catastrophes naturelles.

Une polit

Action 7

Ajouter les acteurs économiques dans les cibles de sensibilisation et de formation

Axe 2 Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels

Mesure 21

Les actions semblent plutôt timides au vu de l'enjeu majeur de l'eau. Pourquoi n'y a-t-il pas de mesures et d'actions visant à une baisse des prélèvements comme dans le PNACC1 de 2011 ?

Action 2.7

Mesure importante si elle est appliquée. Trop de prélèvements ne sont pas contrôlés ni sanctionnés lors de dépassement de volumes autorisés. Actuellement l'État au niveau territorial ne montre pas de volonté d'améliorer la transparence des prélèvements.

Mesure 22

Action 2.



Les associations de défense de l'environnement peuvent participer à ces actions de formation. Elles connaissent leur territoire et maîtrisent bien les enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité

Mesure 25

Action 1 : créer une mission adaptation

Cette mesure paraît intéressante mais elle n'a pas de moyens dédiés. On peut craindre une coquille vide.

Action 2 : créer un label

Cela semble une mesurette ou plutôt une actionnette

Mesure 27

Action 2

La priorisation des mesures d'adaptation dans le fonds vert risque de ne pas peser lourd face à la pression économique. Qui appliquera et vérifiera cette priorisation. Rappelons que la loi de 2001 définissait la lutte contre l'effet de serre comme priorité nationale.

Axe 3 Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique de notre pays à + 4 °C

Mesure 34

action Soutenir l'innovation

Comment différencier l'innovation de la non innovation ? Il y a un risque de financer des actions dites innovantes mais inefficaces.

Mesure 37 Agriculture

L'agriculture est bien traitée mais il, y a surtout le recyclage d'actions déjà présentes dans d'autres planifications (par exemple le plan eau)

Mesure 38

Il s'agit d'actions pour la résilience de l'économie de la filière, pas pour la résilience des forêts. En mettant l'économie devant la nature ; cette mesure ne permettra pas d'améliorer l'adaptation de la forêt.

Axe 4 Protéger notre patrimoine naturel et culturel

Mesure 42

La biodiversité ordinaire est plutôt oubliée. Pourtant c'est à elle que nous sommes confrontés tous les jours et si elle est trop dégradée, nous en paierons directement le coût.



Action 3

Action des plus utile ! Mais sans moyens, elle ne résistera pas aux pressions visant à fragmenter les cours d'eau (hydroélectricité) à drainer les zones humides (urbanisation, agriculture)

Action 9

Il est étonnant que la cartographie des zones humides soit si lacunaire. Il faudra attendre 2027 pour avoir des résultats. Mais s'il n'y avait pas de volonté de la réaliser jusqu'à maintenant, le PNACC3 pourra-t-il changer la tendance ?

Action 14

Il faut s'appuyer sur les association de protection de la nature pour cette campagne de communication.

Mesure 43

Il y a une erreur dans l'appellation, Elle concerne le patrimoine culturel, pas le patrimoine naturel. Nous regrettons que, dans la hiérarchie des protections, le patrimoine culturel soit bien plus armé que le patrimoine naturel.

Axe 5 Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique

Mesure 46

On ne comprend pas comment créer une commission spécialisée au sein du CNTE va dynamiser l'adaptation au changement climatique. Demander que cette commission fasse plus avec les mêmes moyens n'est pas un gage de réussite.

Pour Limousin Nature Environnement,
Le président,

Michel Galliot

